

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **15 mars 2018** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mmes FOUBERT, CORRECHEZ, et M. BERTHE, délégués des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme Yvette VOISSET, Maire adjointe, représentant Mme le Maire ; Mme Sylvie COURTINE, ATSEM ; Mme FARON et M. ALLIGIER, enseignants ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusée : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1- Poste ATSEM

Mme Chantal BONNETTE ayant fait valoir ses droits à la retraite fin janvier, Mme Sylvie COURTINE a été embauchée par la commune. Le Conseil d'école remercie Chantal pour ses années de dévouement au service des enfants et de l'école, et souhaite la bienvenue à Sylvie. Elle a travaillé auparavant 11 ans à l'école de St-Bonnet-le-Chastel, puis 3 ans à celle de Chambon-sur-Dolore.

2- Carte scolaire, effectifs

Le Directeur informe le Conseil d'école sur ce sujet. En décembre dernier, l'Inspectrice de l'Éducation nationale d'Ambert est venue à l'école pour faire part de ses inquiétudes concernant les effectifs, donc le problème du maintien du nombre de classes à 3. Si cette année, il n'y a pas eu de fermeture de classe sur le secteur, cette question risque d'être posée à nouveau, en raison de l'évolution prévue des effectifs, dans un futur plus ou moins proche.

Suite à cette réunion, les enseignants de notre école et ceux de celle de Fournols se sont rencontrés et ont manifesté auprès de Mme l'Inspectrice un avis unanime en faveur d'une organisation pédagogique de type RPI.

Mme l'Inspectrice a provoqué une nouvelle réunion à Fournols le 1^{er} mars avec les Directeurs et les Maires des deux communes. Si les différentes hypothèses ont été évoquées, aucune décision n'a bien sûr été prise. Un point sur les effectifs sera fait par l'Administration après la rentrée de septembre et ces questions seront alors, si nécessaire, à nouveau posées.

3- Bâtiment, travaux divers

-Les étagères pour ranger le matériel d'EPS et de musique dans la salle de motricité ont été installées. Merci à la municipalité et à Marcel qui a réalisé les travaux.

-Il reste à modifier, dans la cour, la pente sous la grille d'évacuation de l'eau qui est trop forte. La meilleure solution serait, bien sûr, de goudronner la cour. Le Directeur suggère d'en profiter pour agrandir la cour côté

parking.

Il faudrait ajouter un peu de sable dans le bac, celui-ci ayant tendance à... disparaître, et démonter le store extérieur cassé de la classe 1 (maternelle). Le chéneau du préau est à nouveau bouché.

Suite aux demandes des parents au 1^{er} conseil d'école, l'accessibilité à l'école en période de neige a été revue par la municipalité. Les délégués des parents se disent satisfaits de ce fonctionnement.

4- Projets

-M. Christian GIRAUD propose depuis plusieurs années une animation musicale complémentaire de l'enseignement d'Helga RANCŒUR. Cette année, c'est un spectacle éducatif associant littérature et musique qui aura lieu le 23 avril. En amont, M. GIRAUD interviendra dans les classes pour présenter les œuvres et les instruments.

-La fête de l'école aura lieu le dimanche 27 mai.

-Le voyage de fin d'année, financé par l'Amicale laïque, aura lieu à Vulcania le 22 juin.

-La piscine d'Ambert étant fermée pour travaux, il n'y aura pas d'enseignement de la natation en 2017/2018.

Temps méridien (thème hors ordre du jour)

Il est difficile pour le personnel communal d'organiser le brossage des dents des enfants après le repas de midi à la cantine. Mme le Maire viendra constater les difficultés rencontrées et réfléchir, avec les employées et les enseignants, à la meilleure organisation possible afin que ce moment se passe bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

À St-Germain-l'Herm, le 16 mars 2018

Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et Monsieur les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.